

Trois ans de prison ferme pour l'individu ayant usurpé l'identité de SAR le Prince Moulay Rachid

CASABLANCA (MAP) - Le Tribunal de 1ère Instance de Casablanca a condamné, vendredi, à trois ans de prison ferme assortis d'une amende de 10.000 dh, l'individu ayant usurpé l'identité de SAR le Prince Moulay Rachid sur le site Internet (www.facebook.com).



© AtlasVista

Trois ans de prison ferme pour l'individu ayant usurpé l'identité de SAR le Prince Moulay Rachid

Lors de cette audience, le Tribunal, qui a entendu le mis en cause, a rejeté les vices de forme présentés par la défense concernant la durée de la garde à vue de l'usurpateur.

La défense a réclamé l'acquittement du mis en cause, poursuivi en état de détention.

Le mis en cause Fouad Mourtada, ingénieur d'Etat, âgé de 26 ans, célibataire, a été arrêté le 6 février à Casablanca pour des pratiques crapuleuses.

Il était poursuivi par la justice pour ""usurpation de l'identité de SAR le Prince Moulay Rachid" et ""falsification de documents informatiques".

L'avocat de la défense a indiqué, à l'issue du procès, qu'il allait interjeter appel.

Publié le: 22/02/2008 à 21:24:00 GMT

Source : MAP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/trois-ans-prison-a121635.html>